



OFFICE DE L'ELEVAGE
Affaires Communautaires et Contrôles Externes

**Compte rendu sommaire de la 1302^{ième} réunion du
Comité de gestion du lait et des produits laitiers,
du jeudi 22 mai 2008**

Participaient à la réunion :

MME LE POULTIER Caroline

M.A.P./ Bureau du lait et des Industries Laitières

Melle SCARSI Florence

Office de l'élevage

POINTS IMPORTANTS

↪ **Restitutions à l'exportation :**

Restitution commune : les taux sont toujours nuls pour l'ensemble des produits laitiers.

Restitution par voie d'adjudication : rejet des 100 tonnes offertes pour le beurre 82% (restitution demandée : 35 € 100 kg), pas d'offre pour le butteroil et la poudre de lait écrémé. *Vote : avis favorable.*

↪ **Discussion sans vote sur un projet de règlement de la Commission concernant l'utilisation de la caséines et caséinates dans les fromages :**

Le vote devra avoir lieu au plus tard lors du prochain Comité de gestion le 19 juin 2008.

Un texte doit impérativement être adopté avant le 1^{er} juillet 2008, pour éviter un vide juridique au moment de l'entrée en vigueur du règlement « O.C.M. unique ».

Les demandes d'autorisation resteront nécessaires conformément au règlement "O.C.M. unique".

Pistes évoquées par la Commission sur le futur projet :

- **le taux maximum d'incorporation (5%) serait inchangé jusqu'au 1^{er} janvier 2009 ; on pourrait revenir sur ce point après le bilan de santé ;**
- **les contrôles seraient allégés ;**
- **la pénalité en cas de non respect serait réduite de 22 à 0 €;**
- **les autorisations déjà délivrées dans le cadre de l'ancien règlement devraient rester valables jusqu'à la fin de la période de 12 mois pour laquelle elles ont été délivrées.**